

## **BUREAU FEDERAL N° 3 - 8 MARS 2000**

Réunion tenue au Siège de la FFA

<b>Présidence</b>	PHILIPPE LAMBLIN
<b>Présents</b>	BERNARD AMSALEM - DANIEL ARCUSET - EDOUARD ESKENAZI - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
<b>Assistent</b>	SUZANNE CATHIARD - PIERRE DASRIAUX - GUY DECOCK - JEAN GRACIA - HERVE RACT-MADOUX
<b>Excusés :</b>	JEAN-JACQUES COURT - GUY GODBILLON - RICHARD DESCOUX

*Réunion ouverte à 14 heures*

### **1.- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N°2 DU 19 FEVRIER 2000**

➔ **Le procès-verbal n°2 de la réunion du Bureau Fédéral du 19 février 2000 est adopté à l'unanimité.**

### **2.- INTERVENTION DU PRESIDENT PHILIPPE LAMBLIN**

➤ **CNOSF** : le Président évoque le Conseil d'Administration du CNOSF auquel il a participé le 1<sup>er</sup> mars, ayant du quitter la séance avant la fin pour raisons professionnelles. Il a été très surpris de lire dans les journaux, quelques jours après, une lettre ouverte au Premier Ministre dénonçant certains articles de la loi sur le Sport.

Le Bureau Fédéral partageant l'étonnement du Président a manifesté sa désapprobation sur la méthode utilisée. Conscients que cette loi est perfectible sur certains points, n'y avait-il pas d'autres méthodes pour faire entendre les propositions du mouvement sportif ?

➤ **Licenciés** : depuis le début de la saison, l'augmentation du nombre des licenciés se maintient régulièrement au-delà de 15 %, caractérisée par une hausse sensible des catégories des plus jeunes et des Vétérans. Seule, celle des Espoirs Masculins est en retrait de plus de 1 %.

La FFA compte sensiblement 19 000 licenciés de plus que l'an dernier à la même date, dont 6 000 licenciés Hors Stade supplémentaires ; le cap des 10 000 licenciés de cette catégorie vient d'être franchi.

➤ **Compétitions** : après les Championnats d'Europe en Salle qui viennent de se dérouler à Gand, la saison internationale hivernale va s'achever à Vilamoura, au Portugal, avec les Championnats du Monde de Cross-Country.

Il semble devenu nécessaire d'optimiser l'encadrement technique des Equipes de France qui comporte, actuellement, trop de participants dont le rôle n'apparaît pas indispensable. Il convient que les participants à l'encadrement aient des missions précises, comme les élus désignés pour en faire partie, à titre Technique, des Finances ou autre.

**GUY MANFREDI** précise qu'une réunion vient de se tenir pour étudier et actualiser les textes, pour certains anciens et plus utilisés, qui définissent le rôle et les missions des dirigeants accompagnant les Equipes de France. Pour commencer, le rôle du Chef de Délégation a été arrêté et le texte qui sera désormais remis lors des déplacements est en cours de rédaction.

Va suivre l'étude des missions des délégués de la CSO, de la CFB voire d'autres Commissions Nationales éventuellement concernées, pour qu'un texte rappelant le rôle de chacun puisse être systématiquement remis.

Le Président rappelle qu'il attend que lui soit présenté, avant la fin de l'olympiade, ce qu'il a défini comme étant un " **Observatoire des disciplines** " et qui concerne nos athlètes d'élite et Espoirs, la place de chacune des disciplines et des athlètes dans les hiérarchies mondiales et européennes, les entraîneurs qualifiés qui en ont la charge, la stratégie conduite et les appréciations générales.

La Fédération doit enfin homogénéiser l'ensemble des pratiques, au moment où la labellisation y contribue pour les Clubs et où des efforts sont entrepris pour rassembler les grandes manifestations du calendrier : les Championnats de France et les meetings internationaux Nikaï a, de Villeneuve d'Ascq, de Saint-Denis, de Talence et de Paris. Des démarches sont en cours, avec l'appui de Gaz de France, auprès des organisateurs du Meeting IAAF de Paris-Charléty et de la Ville de Paris pour une fusion avec le Meeting de Saint-Denis. Des pourparlers ont également lieu à ce sujet avec France Télévision et Canal +.

➤ **Paris - Saint-Denis 2003** : Nous sommes en liaison constante avec l'IAAF pour l'organisation de la réunion du Conseil à Paris, début avril, qui désignera les organisateurs des Championnats du Monde de 2003 et de 2005.

Nous rencontrons quelques difficultés pour rassembler les représentants des Collectivités concernées et la Ville de Paris n'est plus favorable au soutien financier initialement proposé. Une prochaine rencontre avec le Secrétaire Général de la Mairie devrait permettre de finaliser cette participation.

➤ **France Athlétisme Communication : FAC**, société en participation avec Havas Advertising Sports pour développer nos actions de marketing et de communication, est en cours de création et vient d'être successivement présentée à nos cinq grands partenaires, à nos autres partenaires fournisseurs et à la Presse. En fin d'après midi, au siège du CNOSF, FAC sera présentée au monde des affaires avec la participation de LAURENT THIEULE, le Pdg de HAS.

### ➤ **Championnats de France de Cross-country**

Le Président dit sa grande satisfaction de l'excellente organisation de ces Championnats à Carhaix où le succès populaire déjà connu lors d'une première édition s'est renouvelé. Une très bonne organisation assurée par le Club local, une foule de volontaires et la Ligue de Bretagne a permis le déroulement d'épreuves relevées, disputées et qui, de plus, ont bénéficiées d'un temps très agréable.

Le seul regret est l'absence de télévision, les chaînes ne s'intéressant plus depuis longtemps à cette discipline. L'organisation de Championnats du Monde de Cross-country en France pourrait peut-être permettre de redonner goût à la transmission d'images de moments sportifs exceptionnels.

DANIEL ARCUSET évoque une réunion tenue ce jour avec les représentants de l'EVAA (Association Européenne des Vétérans) en vue d'étudier l'organisation prévue à Bordeaux des Championnats d'Europe Vétérans en Salle 2001.

GERARD HERTRICH relate un bon déplacement avec l'Equipe de France pour une rencontre internationale en Salle à Neubrandenburg, en Allemagne.

BERNARD AMSALEM a conduit une équipe de France à Glasgow, en Ecosse, pour une rencontre plus assimilable à un Meeting qu'à un match, en raison même des primes versées aux athlètes accédant aux podiums. Toutes les places de la Salle avaient été vendues par un partenaire et aucune n'était prévue pour les dirigeants et les athlètes des équipes nationales participantes. Il s'agissait d'une Equipe de France B où régnait un bon esprit et qui disposait d'un encadrement de qualité.

## **3.- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL MICHEL MARLE**

### **◆ Labellisation des Clubs**

La Secrétaire Générale Adjointe ANNIE LAURENT indique qu'une lettre-circulaire du Président vient d'être adressée aux Présidents de Ligues, accompagnée du courrier destiné à chaque Club labellisé pour 2000 et 2001 et du chèque correspondant au niveau de label accordé.

Les mallettes comportant les éléments de communication vont suivre et il a été suggéré que la remise aux Clubs s'effectue à l'occasion de cérémonies officielles.

Quelques observations ont été formulées à propos de labels accordés et estimés inférieurs à ceux attendus. Pour l'instant et après contrôle des dossiers aucun label n'a été modifié.

**DANIEL ARCUSET** rappelle que la labellisation s'est faite en stricte conclusion des Assises d'Annecy, qu'il ne s'agit pas d'un classement comme tous ceux auxquels les Clubs sont habitués et que nous sommes en phase de lancement. Les récriminations sont d'ailleurs très peu nombreuses et certaines peuvent être la conséquence d'un contrôle insuffisant des dossiers au niveau départemental ou régional. Il est souhaitable que la validation des dossiers soit toujours faite par des commissions formées spécialement et ayant la possibilité d'intervenir auprès des Clubs avant que le dossier ne soit transmis à la FFA.

Pour la deuxième phase, on va inciter au contrôle des dossiers à l'aide d'un bordereau de pièces jointes qui demandera de cocher les vérifications auxquelles il aura été procédé. La fourniture de justificatifs des actions annoncées est indispensable.

⇒ **Le Président** apprécie que ces dispositions aient été prises car une certaine rigueur s'impose e effet au moment des vérifications. Elles sont d'autant plus efficaces qu'elles sont effectuées dans l'environnement du Club. Il n'est pas anormal qu'une certaine confusion se soit produite car des appellations rappellent certains autres classements. Il conviendra d'affiner les procédures et de pérenniser cette labellisation en évitant qu'elle ne conduise à des dérives.

#### ◆ **Kid Stadium**

PIERRE-YVON LENOIR souhaite qu'un point soit fait à propos du Kid Stadium et des démarches qui sont entreprises par le personnel de la FFA auprès des Ligues et des Collectivités. Il regrette que certains préfèrent acquérir du matériel directement auprès de fournisseurs spécialisés, sans adhérer au "concept" lui-même que préconise la FFA. Il y a certes une économie financière puisque la panneautique n'est pas achetée mais cela ne constitue pas la seule différence.

Plusieurs intervenants font observer :

- que certaines Collectivités n'acceptent pas de subventionner l'achat d'une panneautique publicitaire même si cela concoure au fonctionnement du concept Kid Stadium ;
- que des fournisseurs de matériel sportif axent leur publicité sur la vente de mini-stade à des prix compétitifs ;
- que la Caisse d'Epargne n'est pas également proche des Ligues selon les régions, certaines Directions étant très favorables à un partenariat mais d'autres réticentes ;
- qu'une Ligue a effectivement acquis du matériel mais pas le Kid Stadium préconisé car l'investissement est apparu trop lourd alors qu'aucune Collectivité ne souhaitait intervenir ;
- qu'un Comité Départemental souhaiterait acquérir une installation car le besoin d'animation est réel mais n'en a pas actuellement les moyens ;
- qu'il est indispensable que le produit soit bien présenté, aussi bien à ceux qui peuvent aider à le financer qu'à ceux qui auront à charge de le faire fonctionner efficacement.

**GUY DECOCK** tient à rappeler les actions de Communication qui vont avec le concept Kid Stadium et, notamment au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, comportant des actions particulières telles que formations, stages, et assises. Il y a du personnel au Siège fédéral qui est chargé de ces actions en liaison avec les responsables locaux chargés des animations Kid Stadium.

⇒ **Le Président** souhaite qu'un modus vivendi soit trouvé et que les actions se poursuivent avec l'aide que la FFA peut apporter à l'occasion des démarches entreprises en région et localement. Il peut se faire que certaines Ligues et des Comités aient d'autres partenaires mais tout peut s'étudier et il s'agit d'une dynamique gagnante. Un Kid Stadium en fonctionnement sera présenté au Président LAMINE DIACK.

Il est tout à fait possible que des initiatives locales se mettent en place et que des animations soient d'abord organisées sur mini-stades, pouvant ensuite adhérer au concept Kid-Stadium.

#### ◆ **Formation des emplois-Jeunes**

MICHEL MARLE évoque une action de formation qui vient d'être organisée à Limoges après que les Ligues eurent été avisées que les frais de déplacement et d'hébergement étaient pris en charge par la FFA. Il regrette que 12 emplois-Jeunes seulement aient été présents.

Une deuxième session va être organisée, dans les mêmes conditions financières et sur les mêmes thèmes de la Négociation et de la jeunesse confrontée aux diverses drogues. Le Docteur MARTINE PREVOST, membre de la Commission Fédérale Antidopage, intervient.

Le Secrétaire Général souhaite que les Ligues incitent les emplois-Jeunes à s'inscrire à ces actions de formation.

#### ◆ **Délivrance des licences**

Le Secrétaire Général signale que des grèves perturbent le fonctionnement du centre de tri postal de Saint-Etienne d'où sont expédiées les licences. Cela vaut à la Fédération de recevoir de nombreux appels téléphoniques, notamment de pratiquants Hors stade qui sont gênés pour s'inscrire dans les épreuves sur route. Il faut d'ailleurs noter que la FFA n'a aucun retard actuellement dans l'établissement des licences Hors stade.

**JEAN GRACIA** indique qu'une nouvelle réunion consacrée à la Licence va se tenir prochainement.

Les retards de délivrance actuels ne sont plus imputables à la FFA où les saisies de licence Hors stade se font dès que les demandes parviennent. Pour les licences classiques personne ne se plaint car le licencié n'a pas la même obligation de présentation de la licence que le coureur sur route. Pour ce dernier, le moindre retard est effectivement préjudiciable et le Groupe chargé d'étudier le circuit des licences (saisies décentralisées ou à la FFA / enregistrement chez EDS à Lille / édition des licences chez CPS à Craponne / expédition par Defitech à Saint-Etienne) envisage de proposer plusieurs modifications importantes applicables à relativement court terme.

#### ◆ **Sport en Entreprise**

MICHEL MARLE évoque la participation de la FFA à une action importante qui va être organisée sur l'initiative du Ministère de la Jeunesse et des Sports au Parc de Choisy, en région parisienne. Il s'agira de relais 100 fois 400m et d'épreuves de Cross réservés au monde de l'Entreprise.

#### ◆ **Course féminine dans Paris**

Ce jour même, toujours sur l'initiative du MJS et dans le cadre de la " Journée mondiale du droit de la femme ", va être organisée une course féminine entre le Sénat et le Palais de la Mutualité à Paris, en présence de la Ministre et des représentants du Sénat.

La FFA a répondu à la demande du Ministère et s'occupera de la logistique. L'athlète internationale YAMNA BELKACEM conduira symboliquement la course à laquelle participeront également plusieurs membres " féminins " du personnel fédéral.

#### ◆ **Statuts des Ligues et des Comités**

PIERRE DASRIAUX indique que dans le prolongement de certaines modifications de texte intervenues (concernant les postes obligatoires à élire et la suppression des mots "dans l'ordre"), les Ligues et les Comités ont dû modifier leurs propres Statuts.

A ce jour, 47 Comités Départementaux n'ont pas répondu et la CSR propose que le Bureau Fédéral leur fasse un rappel. En attendant qu'ils se mettent en règle, la CSR mettra "en attente" tous les dossiers qui pourraient les concerner.

➔ **Le Bureau Fédéral, à l'unanimité moins une voix contre, prie les Comités Départementaux retardataires de bien vouloir faire parvenir rapidement leurs Statuts modifiés.**

### **4.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HERTRICH**

#### ☞ **Trésorerie**

GERARD HERTRICH n'a pas de changement à signaler, la trésorerie reste bonne en cette période de l'année.

#### ☞ **Suivi budgétaire**

HERVE RACT-MADOUX présente l'habituelle situation du suivi budgétaire, arrêtée à fin janvier car des informations sont attendues de la DTN à propos des derniers stages qui se sont déroulés. Peu d'écart sont relevés à l'exception d'une facture reçue très tardivement et qui concernait la Coupe d'Europe de Charléty (branchements nécessités par la retransmission d'images télévisées).

A l'étude actuellement, le maintien de la mise à disposition des CTI de carnets de chèques. Dès le retour de RICHARD DESCOUX de Sydney, où il se trouve actuellement, l'étude de quelques problèmes qui se sont présentés conduira à prendre une décision.

⇒ **Le Président** tient à rappeler que les budgets doivent être considérés comme des indicateurs et que les dépenses engagées doivent avoir un caractère de nécessité.

Il indique que certains craignent que la Convention d'Objectifs, qui restent à signer prochainement avec le MJS, n'apporte pas la somme totale programmée dans nos prévisions budgétaires.

**ANNE LAURENT** pense que pour les stages de Pâques il sera difficile de réduire les programmes établis.

⇒ **Le Président** demandera, dans ce cas, que des réductions de dépenses soient envisagées sur d'autres chapitres.

**DANIEL ARCUSET** s'étonne d'avoir appris par l'ETR d'Aquitaine, courant février, que les actions de suivi des Cadets, au-delà de l'opération 1000 minimes, devaient être prises en charge par les Ligues et pour un montant de 350 francs par athlète. Cette responsabilité financière régionale n'a jamais été évoquée jusque-là et il estime que les budgets des Ligues sont de leur seule responsabilité.

### ☞ **Rencontre avec le Ministère des Finances**

Le Trésorier Général Adjoint CHRISTIAN ROGGEMANS évoque la rencontre officielle que la FFA va avoir, dès demain et à sa demande, avec le Ministère des Finances, où le Président, lui-même et Robert Vincent se rendront accompagnés de deux personnes du MJS.

Il sera surtout question des recettes nées du Partenariat que l'administration considère comme lucratives et ressortissant donc de l'impôt sur les sociétés, alors qu'elles étaient déjà assujetties à la TVA. La Taxe professionnelle, elle-même, pourrait être due pour la part des locaux occupés par le Service Marketing-Partenariat.

Il sera également question de la création de France Athlétisme Communication et des incidences fiscales de sa relation avec la FFA (transferts de recettes et transferts de charges).

## **5.- QUESTIONS DIVERSES**

### ❖ **Centre National d'Entraînement de l'Athlétisme**

ALAIN SPIRA commente le rapport qu'il a établi après visite d'un ancien terrain militaire de 26 ha à La Londe-des-Maures (Var), où la Fédération Française de Rugby envisageait d'installer son centre national d'entraînement. Elle a finalement choisi d'installer ce centre dans l'Essonne.

Sur place, il a rencontré les représentants des Collectivités concernées et ceux des Ligues de Provence et de Côte d'Azur, tous favorables à ce que la FFA reprenne à son compte l'étude de l'implantation d'un centre national pour l'athlétisme.

Plusieurs bâtiments et une vaste halle (autre des logements) pourraient permettre l'implantation d'installations techniques et un stade pourrait être construit avec d'autres terrains pour divers sports.

Les Collectivités et notamment le Conseil Régional PACA se montrent intéressés, envisageant favorablement d'aider aux investissements nécessaires et même au fonctionnement du centre.

⇒ **Le Président** souhaite que les démarches soient poursuivies et l'avis du DTN sera sollicité. Il lui appartient en effet d'être le garant d'une future utilisation qui exclurait notamment les stages actuellement programmés parfois loin du territoire métropolitain. Il faudrait aussi que la FFA obtienne certaines garanties sur le FNDS Equipements et que le MJS soit sollicité pour participer aux frais de fonctionnement. Il s'agirait là, vu la situation de ces installations dans une région bénéficiant d'un climat tempéré, d'une excellente opportunité si les installations répondent aux attentes de notre sport.

### ❖ **Contributions financières afférentes aux organisations nationales 2001-04**

PIERRE-YVON LENOIR présente les propositions arrêtées récemment à l'occasion d'une réunion avec PAUL BENARD, GUY GODBILLON, ALAIN SPIRA, GUY DECOCK ET GREGORY BRUSSOT.

Le montant des contributions financières à verser à la FFA par les organisateurs est proposé pour les compétitions majeures du calendrier national sur route, de cross-country et sur piste des saisons 2001 et 2002, puis 2003 (année de l'organisation "éventuelle" des Championnats du Monde au Stade de France) et 2004 (JO d'Athènes).

Les contributions restent à déterminer pour les autres compétitions nationales de la future olympiade. Entre autres, celles se déroulant en salle alors que plusieurs projets de construction sont en train de voir le jour dans l'hexagone.

⇒ **Le Président** demande au Directeur des Compétitions Alain Spira de bien indiquer, au fur et à mesure des candidatures reçues et des contacts pris en vue d'organisations nationales, les conditions techniques et d'organisation, les possibilités d'accueil et les financements possibles, en vue d'éclairer le Bureau Fédéral et le Comité Directeur avant toute décision d'implantation.

Il souhaite également que soient toujours proposées des actions de promotion, citant à cet égard les places gagnées à Liévin pour assister aux Championnats d'Europe de Gand, et qu'un soutien soit apporté aux organisateurs, si cela est nécessaire, dans leurs négociations avec les Collectivités.

→ **Le Bureau fédéral approuve à l'unanimité le montant des diverses contributions qui seront demandées aux organisateurs des grands Championnats de l'Olympiade 2001-2004.**

#### ❖ **Etude d'un nouveau découpage interrégional**

DANIEL ARCUSET ne pouvant assister au dernier Bureau Fédéral a communiqué par écrit ses réflexions dont Guy Manfredi s'est fait l'interprète.

L'Assemblée Générale a décidé de mettre en place un groupe d'étude avec un délégué par Ligue. Il souhaite que cette réunion soit fixée à une date proche d'un Comité Directeur et que des informations soient données permettant l'étude des projets soumis. Pour l'instant, n'est acquise que la remise en cause des Interrégions telles qu'elles sont.

⇒ **Le Président** indique que le DTN Richard Descoux a commencé à affiner sa proposition de modification du découpage interrégional selon les buts exposés.

JEAN GRACIA propose la date du vendredi 9 juin pour une réunion qui se tiendrait en fin d'après-midi, à la veille du Comité Directeur du 10 juin. Les membres du Bureau sont d'accord sur cette proposition.

#### ❖ **Le sport à Mayotte**

BERNARD AMSALEM a eu l'occasion de s'entretenir de la situation dans l'île de Mayotte avec un conseiller du Ministre de la France d'Outre-mer. Le revenu par habitant y est très bas et, en regard, le prix de notre licence est trop élevé. Il conviendrait de le revoir spécialement. Nous savons d'ailleurs que beaucoup de "licenciés" maorais payent un "carton-licence" à prix très bas et que seulement quelques dirigeants et athlètes sont titulaires de la licence fédérale.

Les dirigeants de l'athlétisme de Mayotte récemment rencontrés ont fait part du caractère payant des entraînements pratiqués sur le seul stade existant dans l'île. Un rapport sur le sport à Mayotte est attendu au Ministère et nous pourrions obtenir quelques informations supplémentaires.

Enfin, l'Etat soutient financièrement le sport maorais mais, peut-être plus qu'ailleurs, il y a un manque de dirigeants et d'entraîneurs qui se fait sentir.

#### ❖ **"Athlétisme : cent ans d'exploits français"**

Dans le cadre de la célébration en 2000 des 80 ans de la FFA, le Bureau Fédéral du 17 décembre (PV n° 9) a décidé de s'associer, par l'achat de 500 ouvrages, à l'édition d'un livre d'ALAIN BILLOUIN, à paraître après les Jeux Olympiques de Sydney et dont le prix de vente TTC au public sera de 149 francs.

L'éditeur a proposé d'accorder un tarif préférentiel à la FFA.. Il vient de confirmer la possibilité d'un achat total par la FFA de 2 500 ouvrages.

Une circulaire de proposition d'achats groupés va être adressée aux Ligues.

#### ❖ **Campagne de promotion 2000 à 2003**

Sitôt connue la décision à prendre, début avril, par le Conseil de l'IAAF de confier à la France l'organisation des Championnats du Monde de 2003, une campagne de promotion va se mettre en place pour s'étendre de la prise de cette décision à 2003.

Appuyée par certains partenaires fédéraux, elle concernera non seulement les Clubs, les Comités et les Ligues mais aussi le grand public.

Pour l'instant et avant de communiquer d'autres détails, il convient d'attendre la décision de l'IAAF...

*Séance levée à 17heures*

**Prochaine réunion du Bureau Fédéral : vendredi 28 avril, à 18h30, au Siège**